



Monsieur
Joël Marchetti
Radio Fribourg
Rue de Romont 35 CP 766
1701 Fribourg

Lausanne, le 19.09.02

cc : <http://www.appel-au-peuple.org> - Tribunaux cantonaux VD, FR, CH

Votre reportage qui sera émis le 20.09.02

Monsieur,

Nous vous remercions pour nous avoir fait parvenir un enregistrement, et nous vous félicitons pour l'excellent travail. Nous avons toujours voulu un débat public, si possible en direct, et votre reportage est une première dans cette direction.

La contribution la plus remarquable vient du côté de l'historien Georges André. Ces commentaires sont ceux d'un observateur vigilant et lucide. Par contre, la psychologue au service de l'Etat de Fribourg commet elle-même l'erreur qu'elle nous reproche : elle généralise sans nous connaître.

Il est normal que les propos des 2 Présidents des Tribunaux cantonaux de Fribourg et de Vaud, respectivement, nous contredisent :

➤ *Pierre Corboz FR prétend que le justiciable qui n'a pas eu gain de cause se révolterait automatiquement. C'est archi-faux. Un sondage récent dans le Canton de Genève a mis en évidence que le mécontentement des perdants aux procès éprouvé vis à vis de l'appareil judiciaire n'est ni plus ni moins fort que celui du reste de la population.*

➤ *Raymond Grec nous reproche d'obstruer le dialogue, puisque nous n'approuvons pas son invention de créer un poste de médiateur. Nous n'avons pas été sollicités à ce sujet avant que le Conseil d'Etat prenne sa décision. Alors, qui refuse le dialogue ? Cependant, nous avons eu*

**APPELL AL PIEVEL
APPELLO AL POPOLO
APPEL AU PEUPLE
AUFRUF ANS VOLK**

CCP 17-791540-8
CCP 17-655794-4
Case postale 24
CH-1001 Lausanne
Mobile: 078 – 641 99 96
Tél.: 021 – 329 02 33
Fax : 021 329 02 34

Internet : appel-au-peuple.org

l'opportunité de faire valoir nos propositions, soit comment assainir l'appareil judiciaire, lors d'une rencontre récente avec le Conseiller d'Etat VD, Pierre Chiffelle.

Nous vous prions de bien vouloir prendre note que nous ne nous considérons pas du tout comme association romande. Le problème du dysfonctionnement de l'appareil judiciaire est mondial, et, pour cette raison, notre conception a été internationale dès son début. Notre « Liste de références des hommes de lois » (voir site Internet) comprend déjà les noms de juristes de 14 cantons, du Tribunal fédéral, et même de la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Voir aussi notre site Internet, version allemande, italienne et anglaise.

A la fin du reportage, vous avez indiqué que plusieurs magistrats auraient déposé des plaintes pénales contre nous. Jusqu'à présent, nous n'avons pu sabler le Champagne qu'à 2 occasions seulement, soit pour les 2 plaintes déposées par des avocats. Nous vous prions de nous communiquer les noms des magistrats qui se joignent à Maître Magouille et consort afin de pouvoir mettre un jéroboam de Champagne au frais !

Au plaisir de vous revoir un de ces jours, nous vous présentons, Monsieur, nos meilleurs vœux pour votre avenir de journaliste

Gerhard Ulrich, Président

Liliane Antille, Secrétaire